

# Code de conduite des parents / représentants légaux

Version 1.0 – févr. 2026

*(À destination des parents / représentant légaux – applicable à tous les sports au Luxembourg)*

## 1. Objectif et champ d'application

Ce code de conduite définit les principes, responsabilités et comportements attendus des parents et représentants légaux afin de contribuer à un environnement sportif sûr, respectueux, inclusif et conforme aux standards de safeguarding.

Il s'applique :

- à tous les sports et à tous les niveaux de pratique (loisir, formation, performance, élite) ;
- à tous les parents et représentants légaux d'enfants et de jeunes pratiquant une activité sportive ;
- dans tous les contextes sportifs (entraînements, compétitions, stages, déplacements, événements).

## 2. Principes fondamentaux

En tant que parent / représentant légal, vous vous engagez à :

- placer la sécurité, la santé et le bien-être de l'enfant au cœur de la pratique sportive ;
- respecter la dignité, les droits et l'intégrité de chaque enfant ;
- promouvoir le plaisir, l'apprentissage et le développement à long terme plutôt que la performance à tout prix ;
- respecter les règles, les valeurs du sport et les politiques de safeguarding applicables ;
- reconnaître que le sport doit rester un espace sûr, éducatif et épanouissant.

## 3. Rôle et responsabilité du parent / représentant légal

Le parent / représentant légal reconnaît qu'il :

- joue un rôle essentiel dans l'expérience sportive de l'enfant ;

- influence directement le comportement, la motivation et le bien-être de l'enfant ;
- contribue au climat général de la structure sportive, sur et en dehors du terrain.

#### 4. Attentes comportementales

Vous vous engagez à :

- encourager tous les enfants avec respect, sans discrimination ni favoritisme ;
- adopter un comportement respectueux envers les entraîneurs, arbitres, bénévoles, officiels et autres familles ;
- accepter les décisions sportives sans agressivité, insultes ou humiliations ;
- éviter toute pression excessive sur l'enfant liée aux résultats ou à la performance ;
- valoriser l'effort, le fair-play et le respect des règles.

#### 5. Communication et relations avec l'encadrement

Vous vous engagez à :

- respecter le rôle et les décisions des entraîneurs et de l'encadrement sportif ;
- éviter de donner des consignes techniques depuis les tribunes ou en dehors du cadre prévu ;
- privilégier une communication calme, constructive et appropriée en cas de désaccord ;
- respecter les canaux et moments de communication définis par l'entité sportive.

#### 6. Protection, limites et respect de l'enfant

Vous vous engagez à :

- respecter l'intimité, les limites et le consentement de l'enfant ;
- ne tolérer aucune forme de violence (verbale, psychologique, physique ou sexuelle) ;

- contribuer à un environnement inclusif, sans discrimination liée notamment au genre, à l'orientation sexuelle, au handicap, à l'origine ou à toute autre caractéristique personnelle ;
- agir de manière responsable lors des déplacements, stages et événements sportifs.

## 7. Utilisation des outils numériques et des réseaux sociaux

Vous vous engagez à :

- respecter la vie privée des enfants et des autres familles ;
- ne pas diffuser de photos, vidéos ou informations personnelles sans autorisation ;
- éviter tout contenu pouvant exposer, stigmatiser ou ridiculiser un enfant ;
- adopter un comportement responsable et respectueux en ligne, en lien avec les activités sportives.

## 8. Safeguarding, vigilance et signalement

En tant que parent / représentant légal, vous vous engagez à :

- rester attentif aux signaux de mal-être ou de situations préoccupantes ;
- prendre au sérieux toute parole ou tout ressenti exprimé par l'enfant ;
- signaler toute situation préoccupante via les canaux appropriés de l'entité sportive ou au niveau national, notamment auprès de l'ALIS ;
- respecter la confidentialité, dans les limites nécessaires à la protection des personnes.

Signaler une situation n'est pas accuser, mais protéger.

## 9. Responsabilité et conséquences

Le non-respect de ce code peut entraîner :

- des mesures internes au sein de la structure sportive ;
- des restrictions d'accès à certaines activités ou événements ;
- toute autre mesure jugée nécessaire pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants.

## 10. Engagement

Vous reconnaissez avoir pris connaissance du présent code de conduite des parents / représentants légaux.

Vous vous engagez à le respecter et à contribuer activement à un environnement sportif sûr, respectueux et bienveillant.

Nom et prénom :

Nom de l'enfant :

Entité sportive :

Signature :

Date :

---

---

---

---

---